

DES ÉQUIPES POUR VOUS ACCOMPAGNER

30 coordonnatrices et coordonnateurs sont chargés des actions d'éducation aux médias en académie. Nommés par le recteur, en accord avec la directrice du CLEMI, ils disposent d'équipes de formateurs et d'animateurs pédagogiques qui sont à votre écoute.

Quels services peuvent-ils vous rendre ?

- Vous aider à construire un projet d'éducation aux médias : analyse médiatique ou production (journal scolaire, site...).
- Organiser des formations dans le cadre d'un plan de formation ou d'un projet d'établissement.
- Vous mettre en relation avec des professionnels des médias, notamment avec la presse locale, les stations de France Bleu et de France 3, les télévisions locales de service public, les radios associatives...
- Informer, sensibiliser, prévenir et parfois concilier, dans le cadre de l'accompagnement de l'expression des élèves.

POUR EN SAVOIR PLUS : Clemi.org : «le CLEMI, ses équipes»

PARTICIPER À LA SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS DANS L'ÉCOLE®

Recevez gratuitement journaux et magazines et rencontrez les professionnels de l'information pour travailler sur la diversité et le pluralisme des médias. En participant à cette séquence d'éducation aux médias, les élèves apprennent à analyser, à hiérarchiser et à vérifier les informations qui leur parviennent, car c'est ainsi que le travail sur l'actualité donne sens aux savoirs transmis par l'École.

Quelques idées d'activités pédagogiques :

- Ériger des kiosques à journaux, symbole de la presse dans toute sa diversité et son pluralisme.
- Planifier des débats avec les professionnels des médias : « Peut-on tout dire, tout écrire, tout montrer ? », « Quelle info sur Internet ? », « Le dessin de presse : à quoi ça sert ? »...
- Réaliser une revue de presse en comparant les informations des agences de presse, des quotidiens, hebdomadaires ou mensuels sans oublier celles trouvées sur Internet.
- Organiser des ateliers d'analyse médiatiques : « La comparaison d'un même événement dans plusieurs médias », « La presse en ligne », « L'importance de l'image dans le traitement de l'information », « La dépêche d'agence »...
- Participer à des concours organisés par les éditeurs de presse ou au sein de l'établissement.
- Avec l'aide de journalistes, réaliser des reportages pour des médias nationaux ou régionaux.
- Concevoir une exposition qui présente l'actualité vue par les élèves.
- Demander aux élèves d'enquêter sur leur consommation médiatique : habitudes d'écoute de la radio, usages d'Internet, de la presse...

Activité de partenariat la Semaine de la presse et des médias dans l'école® est organisée avec les professionnels de la presse écrite, de l'information audiovisuelle (radios, télévisions, agences de presse) et de La Poste et sa Société de traitement de presse (STP). Clemi.org : « Semaine de la presse » et « Le CLEMI, ses équipes ».



Ministère
de l'Éducation nationale



L'OPÉRATEUR DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

La mission du CLEMI

« Le centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Il a pour mission de promouvoir, tant au plan national que dans les académies, notamment par des actions de formation, l'utilisation pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique [...] »

Décret n° 2007-474 du 28 mars 2007.

L'éducation aux médias s'inscrit dans le socle commun de connaissances et de compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire.

« Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose :
– être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société. »

Les compétences sociales et civiques /
Se préparer à sa vie de citoyen
(sixième compétence)

« Il faut que l'élève se montre capable de concevoir, de mettre en œuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs. »

L'autonomie et l'initiative
(septième compétence)

CITOYEN DE DEMAIN

Le CLEMI, centre d'éducation aux médias du ministère de l'Éducation nationale a reçu, depuis 1983, la mission d'apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias. Cet objectif ne peut être atteint qu'en établissant des partenariats constants entre les enseignants et les professionnels de l'information qui sont, au même titre que les parents d'élèves, les acteurs privilégiés de nos actions et de nos recherches.

Nous accompagnons les élèves qui créent des journaux et des sites, animent des émissions de radio, réalisent des reportages. En s'initiant aux complexités de la production d'information, ils développent autonomie et esprit d'initiative. Afin de ne jamais se priver de cette parole originale, le CLEMI, pôle associé de la BNF, en conserve la mémoire grâce au dépôt pédagogique des journaux scolaires et lycéens.

Que prospèrent des médias de qualité pour le public exigeant de demain, soucieux de pluralisme, formé aux pratiques de l'argumentation, à la réflexion sur l'éthique et à l'idée même de démocratie qui prend ainsi tout son sens !

France Renucci
DIRECTRICE DU CLEMI

LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT

Instance de réflexion et de validation, le Conseil d'orientation et de perfectionnement accompagne les actions du CLEMI. Réuni deux fois par an, il est composé de soixante-trois personnalités représentant les pouvoirs publics, les acteurs et usagers du système éducatif et les professionnels de l'information et de la communication. Il est présidé par Jean-Marie Dupont, journaliste qui a exercé des responsabilités de direction au quotidien Le Monde et à France 3.

ministère
éducation
nationale



Ministère de l'Éducation nationale
Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information

391 bis, rue de Vaugirard, 75015 Paris – Tél. : 01 53 68 71 00 – Fax : 01 42 50 16 82 – www.clemi.org
Centre d'éducation aux médias du ministère de l'Éducation nationale, le CLEMI est associé au CNDP.

SE FORMER AUX MÉDIAS D'ACTUALITÉ

La formation est l'une des activités fondamentales du CLEMI. Elle est organisée, soit dans le cadre des dispositifs de la formation continue de l'Éducation nationale, soit à la demande, sous forme contractuelle, en fonction des besoins exprimés. Chaque année, en moyenne, 24 000 personnes sont formées sur des thématiques variées :

- la connaissance des médias et des circuits de l'information ;
- l'analyse critique des messages d'information ;
- l'usage sûr et critique des techniques de l'information et de la communication ;
- la production d'outils et de messages d'information (journal imprimé ou en ligne, radio, vidéo...);

• l'utilisation pédagogique des médias dans l'enseignement du français langue étrangère...
Le CLEMI intervient aussi dans le cadre de la formation initiale des enseignants en partenariat avec les formateurs des IUFM.

Pour tout renseignement :

- Contactez le coordonnateur académique du CLEMI : www.clemi.org : « Équipes régionales » ;
- Consultez le Plan académique de formation continue, pour le second degré, et le Plan départemental de formation continue, pour le premier degré : cf. les pages consacrées au CLEMI sur le site web de chaque académie.

Pierre Frémont, p.fremont@clemi.org - Tél. : 01 53 68 71 25, clemi.org : « Se former ».

S'INFORMER SUR CLEMI.ORG

Le CLEMI développe depuis 10 ans une veille sur les médias numériques. Vous trouverez sur le site : fiches pédagogiques, exemples de réalisations scolaires, bibliographie, informations juridiques et d'actualité, résultats de recherches. Le site est aussi une passerelle entre les acteurs du système éducatif, les équipes académiques du CLEMI, les profes-

sionnels des médias et les réseaux d'échanges européens et internationaux. Il valorise ainsi ces partenariats.

Gérard Colavecchio, g.colavecchio@clemi.org
Tél. : 01 53 68 71 11
Olivier Dhilly, o.dhilly@clemi.org - Tél. : 01 53 68 71 17

CRÉER, ANIMER UN MEDIA SCOLAIRE

Une aide à la réalisation

De la conception à la réalisation, les étapes de fabrication d'un produit médiatique posent certaines problématiques liées à l'approche éducative, la législation, la diffusion... Quant à l'usage de la liberté d'expression par les élèves, il requiert un apprentissage particulier. Le CLEMI peut accompagner vos projets et vous mettre en relation via ses équipes académiques avec d'autres radios, d'autres journaux scolaires ou lycéens.

Une collection vivante...

Besoin d'inspiration ? Venez consulter les journaux réalisés par des élèves dans leurs établissements. Avec près de 70 000 documents, le CLEMI possède et conserve la plus importante collection de publications scolaires et lycéennes. Dépositaire pédagogique de la presse scolaire, il est devenu, en 2006, pôle associé de la Bibliothèque nationale de France. Cette collection est vivante, elle est réévaluée dans un catalogue acces-

sible en ligne, et peut être consultée dans nos locaux, sur rendez-vous, par les enseignants et leurs élèves.

... qui valorise l'expression des élèves

Faites connaître les productions des élèves. Chaque année, le CLEMI fait partager la richesse du contenu des journaux qu'il reçoit en publiant une Revue de presse qui reflète les regards que les journalistes juniors portent sur l'actualité. Elle est réalisée avec le soutien de la Fondation Varenne. Participez au Concours national des journaux scolaires et lycéens organisé avec la Fondation Varenne, l'association « Jets d'encre » et la presse régionale. Chaque rédaction candidate bénéficie de conseils pour améliorer sa publication.

Participer à fax !® cyberfax !® le journal junior international à distance.

Un magazine papier ou en ligne réalisé par des jeunes de tous pays sur des thèmes d'actualité.

Journal scolaires et lycéens : Pascal Famery, p.famery@clemi.org - Tél. : 01 53 68 71 13,
Carole Hourt, c.hourt@clemi.org - Tél. : 01 53 68 71 30
Reportages télévisés : Jean-Noël Rey, jn.rey@clemi.org - Tél. : 01 53 68 71 47
Webradio : Gérard Colavecchio, g.colavecchio@clemi.org - Tél. : 01 53 68 71 11
Fax !® et Cyberfax® : Josiane Savino-Blind, j.savino-blind@clemi.org - Tél. : 01 53 68 71 16

TROUVER DES RESSOURCES

Pour se documenter, un centre spécialisé

Le centre de ressources du CLEMI met à votre disposition plus de 4 200 ouvrages sur les médias et l'école, des travaux universitaires et pédagogiques et des rapports d'expériences. Il vous propose aussi les quotidiens nationaux, les hebdomadaires d'information, la presse d'actualité pour les jeunes et des revues spécialisées. Les documentalistes alimentent régulièrement des dossiers documentaires, des panoramas de presse sur

des sujets d'actualité et réalisent des bibliographies thématiques. L'ensemble de ce fonds est consultable en salle de lecture, sur rendez-vous, de 9 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi.

Sur le site, vous pouvez accéder aux références des ressources en interrogeant la base documentaire et télécharger notre lettre mensuelle de veille, Infodoc.

Christophe Pacaud, c.pacaud@clemi.org - Tél. : 01 53 68 71 20
Bruno Rigotard, b.rigotard@clemi.org - Tél. : 01 53 68 71 19
Faouzia Cherifi, cherifi@clemi.org - Tél. : 01 53 68 71 18 - clemi.org : « Quoi de neuf ? »

Une activité éditoriale

Auteur, concepteur, producteur, le CLEMI collabore avec des éditeurs publics et privés. Ouvrages, brochures, outils pédagogiques, réalisés sur différents supports (imprimés, vidéos, dvd, cd-rom et en ligne), visent à susciter et à accompagner la mise en place

de travaux sur l'actualité dans les classes. Un ensemble de publications offrant aux enseignants, formateurs, étudiants des ressources sur les approches théoriques et les pratiques actuelles de l'éducation aux médias.

Josiane Savino-Blind, j.savino-blind@clemi.org - Tél. : 01 53 68 71 16
Patricia Bourtoyre-Lemor, p.bourtoyre@clemi.org - pour les commandes, Cleml.org : « Publications »

PROMOUVOIR DES TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Au CLEMI, l'éducation aux médias se construit sur des pratiques qui se constituent en savoirs à la croisée des sciences de l'information et de la communication et des sciences de l'éducation. Pour donner un cadre théorique aux expériences pédagogiques liées à l'éducation aux médias, le CLEMI initie des recherches dans le cadre universitaire au CREDAM (Centre de recherches sur l'éducation aux médias de l'université de Paris III), au

CELSA Paris-Sorbonne... Il organise des colloques et participe à des publications (Médiamorphoses, Médium) qui actualisent des réflexions initiées dès le XIX^e siècle par Célestin Freinet, Janusz Korczak...

France Renucci, f.renucci@clemi.org
Tél. : 01 53 68 71 06

INTERNATIONAL

Le travail du CLEMI s'inscrit dans une perspective européenne et, au-delà, internationale. Il s'emploie à faire avancer la problématique de l'éducation aux médias au plan international et à mettre en réseau les différentes structures existantes. Il bénéficie d'une expertise reconnue internationalement dans ce domaine.

Le CLEMI collecte informations et ressources multiples afin d'engager des travaux communs et de pro-

poser des échanges. Il coordonne des études ou des recherches internationales (Internet et les jeunes, Mediappro), organise des séminaires, des colloques. Il conçoit et met en œuvre chaque année des actions de formation destinées à des publics très variés. Dans le cadre de la Commission européenne, le CLEMI est partenaire ou coordonne de nombreux programmes d'éducation aux médias (Educaunet, Mediaeduc, Mentor).

Evelyne Bevort, e.bevort@clemi.org - Tél. : 01 53 68 71 38 - Cleml.org : « Europe, international »